

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

ROME, décret du Souverain Pontife sur le Saint-Rosaire.— CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE — Ordination à Sainte-Thérèse ; circulaire n. 70 de Mgr de Montréal ; la fête de N. D. des sept Douleurs à N. D. de Pitié ; changements ecclésiastiques dans l'archidiocèse de Québec; nominations



### SOMMAIRE

ecclésiastiques, diocèse de Saint-Hyacinthe.— BIBLIOGRAPHIE ; *le Chrétien dévoué au Sacré-Cœur de Jésus.* — CONVENTION DU COLLEGE DE MONTRÉAL.— LA LETTRE DU SOUVERAIN-PONTIFE ET L'EPISCOPAT CATHOLIQUE.— LE VIEUX MUSICIEN par Marthe Lachèse. — (suite, Décès de la semaine-

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 cents

Une piastre par an payable d'avance,

2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à MM. EUSÈBE SENÉGAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent

MONTREAL.

## PRIERES DES QUARANTE HEURES.

---

DIMANCHE, 27	SEPT.—Vaudreuil.
MARDI, 29	“ —Apparition de Saint-Michel.
JÉUDI, 1er	OCT.—L'Assomption.
SAMEDI, 3	“ —Longue-Pointe.

---

## FETES DE LA SEMAINE.

---

DIMANCHE, 27	SEPT.	—18 <sup>me</sup> Dimanche après la Pentecôte, Du DIMANCHE, semi orns. vers. <i>On annonce la solennité de St Michel, et le St Rosaire pour dimanche prochain.</i>
Lundi, 28	“	—SAINT VINCESLAS, M., semi, orns. rouges.
Mardi, 29	“	—SAINT MICHEL ARCH., double 2 <sup>me</sup> cl. bles.
Mercredi, 30	“	—SAINT-JÉRÔME, C. D., dble ornements rges.
Jeudi, 1er	OCT.	—SAINT RÉMI, E. C. double, orn. blancs.
Vendredi, 2	“	—SS. ANGES, d. m., ornements bles.
Samedi, 3	“	—De l'IMMACULÉE CONCEPTION, s. orns blancs.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

---

**CATHÉDRALE.**—Mercredi 30, grand'messe, à 7 h. pour les bienfaiteurs de l'Evêché.

**NOTRE-DAME.**—Dimanche 27, assemblée des membres de l'Union de Prières, sermon et salut du T. S. Sacrement.

**SAINTE-CUTHBERT.**—Mercredi 30 consécration de l'église paroissiale.

---

## VISITES PASTORALES.

Dimanche 27, à Lanoraie, lundi 28 à B rithier, mercredi 30, à l'île Dupas, jeudi 1 octobre, à Saint-Barthélemi, vendredi 2 octobre à Saint-Cuthbert.

---

*Dimanche 27.*—Fête des Titulaires des églises paroissiales de Saint-Côme et Saint-Damien. Solennité des Titulaires des églises paroissiales de Saint-Lin, de Sainte-Justine, les églises de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Saint-Rémi, SS. Anges à Lachine et Saint-François d'Assise à la Longue-Pointe font ce jour-là la solennité de Saint-Michel.

ROME

DÉCRET "URBIS ET ORBIS"

Parmi les nombreux actes de vigilance apostolique auxquels Notre très Saint-Père le Pape Léon XIII s'est, depuis qu'il a pris la charge du souverain Pontificat, empressé d'avoir recours pour tendre, avec le secours de Dieu, à l'église et à toute la société, la paix désirée, on voit briller avec splendeur l'encyclique *Supremi Apostolatus*, du premier jour de septembre MDCCLXXXIII, sur la récitation du très saint Rosaire de Marie, la très sainte Mère de Dieu, pendant tout le mois d'octobre de cette année.

Le Rosaire a été surtout institué par une providence véritablement particulière de Dieu, afin d'implorer le très puissant et efficace secours de la Reine du ciel contre les ennemis du nom chrétien, pour protéger l'intégrité de la foi dans le troupeau du Seigneur et arracher des voies de la perdition éternelle des âmes rachetées au prix du sang divin. Or, les fruits très heureux de piété chrétienne et de confiance dans le patronage céleste de la Vierge Marie, produits en ce mois dans tout l'univers catholique par cette pratique si salutaire, ainsi que les calamités encore persistantes, furent cause que l'année suivante, le trentième jour d'août MDCCLXXXIV, d'autres lettres apostoliques furent publiées, comme l'année précédente, avec les mêmes exhortations et les mêmes prescriptions pour célébrer le prochain mois d'octobre par de semblables solennités religieuses et une semblable ferveur de piété en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie du Rosaire ; attendu que le principal fruit de cette bonne pratique et le gage de la victoire à venir, est la persévérance dans l'œuvre entreprise

S'attachant donc à ces motifs—en présence des maux nombreux qui de toute part nous assiègent—et afin que demeure et florisse dans le peuple chrétien cette foi qui opère par la charité, ainsi que la vénération et la confiance en quelque sorte sans limites envers la très aimante Mère de Dieu, Notre Très Saint-Père veut que partout on persévère avec plus d'amour encore et d'allégresse dans la prière avec Marie, Mère de Jésus. L'espérance est certaine que, si nous offrons de dignes fruits de pénitence, Celle qui seule extermine les hérésies dans le monde entier fléchira enfin la colère vengeresse de la justice divine et ramènera le salut et la paix.

C'est pourquoi Sa Sainteté prescrit et ordonne que tout ce qu'elle a, les deux années passées, institué pour le mois où se célèbrent les solennités de la bienheureuse Vierge Marie du Rosaire soit également observé cette année et les années suivantes, tant que dureront ces tristes circonstances pour l'Eglise et les affaires publiques et qu'il ne sera pas donné à l'Eglise de rendre grâces à Dieu de la restitution au Souverain Pontife de sa pleine liberté.

Il ordonne donc et mande que chaque année, à partir du premier

jour d'octobre jusqu'au second jour de novembre suivant, dans toutes les églises paroissiales de l'univers catholique, dans tous les oratoires publics dédiés à la Mère de Dieu, ou même en tous autres sanctuaires choisis par l'ordinaire, on récite tous les jours au moins cinq dizaines du Rosaire de Marie avec les Litanies lorraines. Si c'est le matin, la messe sera célébrée pendant les prières. Si c'est à midi, le Saint-Sacrement de l'Eucharistie sera exposé à l'adoration des fidèles ; enfin les fidèles auront le soin de se purifier. Il désire aussi que des processions religieuses, partout où elles seront permises par les lois civiles, soient publiquement accomplies.

Renouvelant chacune des indulgences déjà concédées à tous ceux qui, aux jours fixés, assisteront à la récitation publique du Rosaire, à ceux qui prieront aux intentions de Sa Sainteté, à ceux aussi qui, empêchés par une cause légitime, prieront ainsi en particulier, il accorde pour chaque fois une indulgence de sept ans et sept quarantaines. Il accorde, en outre, sur le trésor des mérites de l'Eglise, une indulgence plénière à ceux qui, au temps prescrit, réciteront au moins dix fois les mêmes prières, soit publiquement dans les églises, soit, s'ils sont légitimement empêchés, en particulier, pourvu qu'ils se soient dûment confessés et qu'ils aient participé au banquet divin. Il accorde également ce plein pardon des fautes et cette rémission des peines à tous ceux qui, au jour même de la fête de la bienheureuse Vierge du Rosaire ou à l'un des huit jours suivants, s'approcheront des sacrements et imploreront dans une église quelconque Dieu et sa sainte Mère à ses intentions.

C'est pourquoi, pensant aux fidèles qui vivent à la campagne et sont absorbés par les travaux des champs, principalement au mois d'octobre. Sa Sainteté accorde que chacune des dispositions ci-dessus, et aussi toutes les saintes indulgences, puissent être prorogées pour eux aux mois suivants de novembre ou de décembre, selon le jugement prudent de l'ordinaire.

Et Notre très Saint-Père a ordonné que le présent décret fût rendu sur toutes et chacune de ces choses par la Sacrée Congrégation des Rites et transmis à tous les ordinaires pour être fidèlement exécuté.

Le vingtième jour d'août 1885.

D. cardinal BARTOLINI.  
Préfet de la Sacrée Congrégation  
des Rites.

(Lieu du sceau.)

LAURENT SALVATI.  
Secrétaire de la Sacrée Congrégation  
des Rites.

En portant ce Décret à la connaissance de son clergé par sa circulaire 70, Sa Grandeur Mgr de Montréal le fait suivre des prescriptions suivantes :

“ 1. Dans toutes les Eglises paroissiales et dans tous les oratoires

publics, dédiés à la Ste Vierge, on récitera, le chapelet et les litanies de la Ste Vierge, tous les jours soit pendant la messe, soit au salut du S. Sacrement ;

“ 2. J'autorise les mêmes exercices dans tous les autres oratoires, où l'on conserve le St. Sacrement.

“ 3. Ces exercices commenceront le 1er octobre et se termineront le 2 novembre.

“ 4. J'invite MM. les Curés à faire chaque année une procession publique, dans le cours du mois d'octobre.

*Je vous prie de remarquer que ces exercices devront avoir lieu tous les ans, jusqu'à nouvel ordre, au mois d'octobre.*

“ C'est du ciel que nous attendons le secours, et ce n'est que par la prière que nous l'obtiendrons. ”

---

## CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

---

Ordination au Séminaire Sainte-Thérèse, samedi, 19 Sept 1885 :  
*Sousdiaconat.*—M. A. Pagé, Montréal.

*Ordres moindres.*—MM. T. Theoret, L. Boissonneault, A. Péladeau, A. Beausoleil, U. Forget, Montréal

*Tonsure.*—E. Coursol, J. A. Martel, J. Blais, Montréal, et C. O'Hare, Pontiac.

---

Ordination dans l'église paroissiale de L'Assomption, dimanche le 20 septembre 1885 :

*Prêtrise.*—M. A. Dufour, Montréal.

*Diaconat.*—MM. D. Casaubon, T. T. Racette, M. A. Pagé, Montréal.

*Sousdiaconat.*—MM. L. Beaudoin, J. L. Vigneault, Montréal.

*Ordres moindres.*—M. N. Jacques, Montréal.

*Tonsure.*—MM. C. Dequoy, L. Dorais, E. Forest, L. A. Brochu, J. A. Lamarche, J. H. Marsolais, J. Aumond, J. B. Jobin, Montréal.

---

Sa Grandeur Mgr de Montréal a adressé le 14 septembre à son clergé une lettre-circulaire qui traite des importantes questions suivantes :

1—Lettre du Cardinal Guibert (4 Juin 1885) et Réponse de Sa Sainteté (17 Juin 1885).

2—Permis de faire les Pâques du Mercredi des Cendres à la *Quasimodo*, pour dix ans.

3—Messes de *Requiem* trois fois la semaine.

4—Bref sur les dispenses de parenté.

5—Juridiction.

6—Oratoires non publics.

7—Messes des Solennités.

8—Avis sur les aubes et ornements.

9—Diverses réponses de la Congrégation des Rites.

10—Saint Rosaire.

Dimanche dernier s'est célébrée avec la plus grande solennité à Notre-Dame de Pitié, la fête de N.-D. des Sept-Douleurs, fête patronale de cette église.

Le matin à 7½ h., une grand'messe fut chantée par M. Sorin, S. S., ayant pour diacre et sousdiacre MM. Duprè et Urique.

Les cérémonies du soir commencèrent à deux heures par un sermon prêché par M. Braye, S. S., nouvellement arrivé de Boston.

Après le sermon eut lieu une procession pendant laquelle la statue miraculeuse de N.-D. de Pitié était portée par huit citoyens de la ville. Cette procession présidée par M. Bayle, ancien supérieur du Séminaire, parcourut le jardin, la maison-mère, faisant deux stations : l'une à la chambre de musique, l'autre à la chapelle. Plusieurs prêtres, séminaristes et un grand nombre de fidèles prirent part à la procession.

Les vêpres chantées ensuite par M. Bayle, furent suivies de l'exposition et de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Pendant la durée de cette belle fête, la foule pieusement recueillie n'a cessé de remplir le vénéré sanctuaire ; après la procession même, beaucoup de personnes n'ont pu trouver place dans l'église. Daigne Marie bénir et exaucer les prières de tous ces fidèles s'adressant avec plus de besoin que jamais dans ce temps d'épreuves à N.-D. des Sept-Douleurs.

Les changements suivants ont eu lieu dans l'archidiocèse de Québec :

*Curés.*—M. G. Potvin, de la cure de Saint-Aubert à celle de N.-D. de Buckland ; M. T. Houde, de la cure de N.-D. de Buckland à celle de Saint-Aubert ; M. F. X. Gosselin, de la cure de Saint-Roch de Québec à celle de Saint-Joseph de la Beauce ; M. D. Gosselin, du vicariat de Saint-Roch à la cure de Saint-Honoré de Shenley ; M. F. H. Bélanger, du vicariat de Notre-Dame de Québec à la cure de Saint-Roch de Québec.

*Vicaires.*—M. L. Sanfaçon, assistant de M. le curé des Grondines ; M. A. Déziel, du vicariat de Saint-Roch de Québec transféré à celui de Saint-Jean-Baptiste de Québec ; M. L. Quezel, au vicariat de Saint-Jean-Deschaillons ; M. J. B. Gosselin, missionnaire à la Grosse-Ile, au vicariat de Saint-Jean-Deschaillons ; M. F. X. Faguy, du vicariat de Saint-Jean-Baptiste de Québec à celui de Saint-Roch de Québec ; M. Benj. Dionne, du vicariat de Saint-Sébastien d'Aylmer à celui du Cap Santé ; M. W. Plaisance, du vicariat de N.-D. de Lévis, à celui de Saint-Roch de Québec ; M. A. Michaud, nommé vicaire à Saint-Roch de Québec transféré au vicariat du Cap Saint-Ignace ; M. A. Vaillancourt, du vicariat de Saint-Pascal à celui de Notre-Dame de Québec ; M. L. Belleau, du vicariat de Saint-Roch de Québec transféré au vicariat de Saint-Georges de la Beau-

ce ; M. A. Rouleau, vicaire à Saint-Jean, I. O., transféré au vicariat de Saint-Pascal ; M. F. Chabot, du vicariat de Saint-Jean Deschâillons à celui de Saint-Casimir ; M. Hubert Lessard, du Séminaire de Québec au vicariat de N.-Dame de Lévis ; M. Alf. Dionne, du vicariat du Cap Saint-Ignace, transféré au vicariat de Saint-Roch de Québec ; M. T. Trudel, du Séminaire de Sherbrooke nommé vicaire à Saint-Jean de l'île d'Orléans ; M. Fortunat Rouleau, au vicariat de Charlesbourg ; M. Louis Coulombe, au vicariat de Sainte-Louise ; M. Augustin Vézina, du vicariat de Saint-Joseph, de la Beauce, au vicariat de l'Isle aux Grues ; M. Cyprien Jean, au vicariat de Saint-Vital de Lambton ; M. Daniel Guimont, au vicariat de Saint-Roch, de Québec ; M. Siméon Jolicœur, au vicariat de Saint-Frédéric de la Beauce ; M. J. G. Goudreau, au vicariat de Saint-David de Lauberivière ; M. Alphonse Talbot, au vicariat de Saint-Joseph de Lévis ; M. Pierre Ouellet, au vicariat de Saint-François de la Beauce ; M. F. X. Couture, au vicariat de Saint-Ephrem de Tring.

*Au séminaire de Québec.*—M. Jos Fortin.

*Au collège de Sainte-Anne.*—MM. Dom. Pelletier et François Tétu.

*Au collège de Lévis.*—M. H. Defoy.

*A la préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent.*—M. F. Boutin, ci-devant vicaire à Saint-Georges de la Beauce, missionnaire à Nantaskouan.

*Au chapelinat de Bellevue.*—M. E. L. Moisan.

M. L. A. Martel, curé de Saint-Joseph de la Beauce, se retire du ministère pour défaut de santé.

M. C. Leclerc, du collège de Lévis, est entré au noviciat des RR. PP. Redemptoristes.

M. J. T. Hudon a obtenu la permission d'aller exercer le saint ministère parmi les Canadiens des Etats-Unis, pendant quelques années.

C. A. MAROIS, ptre,  
Secrétaire.

Archevêché de Québec,

18 sept. 1885.

Il y aura encore plusieurs autres changements s'il faut en croire la rumeur.

Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe vient de faire les nominations suivantes :

M. C. Bessette, directeur des ecclésiastiques et professeur de théologie au collège de Sorel ; M. Beaudry, vicaire à Saint-Marc ; M. D. J. Halde, vicaire à Saint-Robert ; M. L. Marcorellas, vicaire à Sainte-Rosalie ; M. L. C. Angers, vicaire à Saint Athanase ; M. A. A. Bernier, vicaire à Saint-Ours ; M. G. C. Richard, vicaire à Sorel ; M. A. Goyette, vicaire à Sainte-Angele ; M. P. St-Pierre, vicaire à Saint-Charles ; M. P. Cardin, vicaire à Saint-Alexandre ; M. L. H. Filiatrault, vicaire à Sainte-Pudentienne,

## BIBLIOGRAPHIE.

LE CHRÉTIEN DÉVOUÉ AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, par M. l'abbé d'Hérouville, nouvelle édition imprimée par la librairie catholique de l'œuvre de Saint Paul, 6, rue Cassette, à Paris.

Cette édition, faite sous la direction de M. l'abbé Rey qui consacrait à ce travail une partie de ses nuits, est à tous les titres, mais en particulier à celui là, un livre que tout associé du *Vœu national* doit avoir entre les mains.

Quelques mots suffiront pour le faire connaître : le livre de M. l'abbé d'Hérouville est un des premiers-nés sur le Sacré-Cœur. Ce droit d'aînesse n'eût pas suffi à forcer notre admiration ; mais l'auteur est un lettré et un docteur. Il *instruit, édifie, fortifie*.

Ce petit livre in-18 de 350 pages coûte 1 fr. 25.

Il contient pour la veille de la fête, pour le grand jour de la fête, pour le grand jour de la solennité et pour le premier vendredi de chaque mois :

1<sup>o</sup> Une lecture spirituelle. C'est la partie historique : l'origine de la dévotion, ses progrès ses antécédents y sont exposés. Tout cela est écrit de main de maître et dénote une profonde et sûre érudition.

2<sup>o</sup> Une méditation adaptée à la dévotion, méditation remarquable en tous points par la piété et par la doctrine.

3<sup>o</sup> Une prière ou plutôt une élévation de l'âme vers le Sacré-Cœur, consécration, acte d'amour, acte d'offrande, de remerciement, etc., etc.

Le fond du livre et sa forme générale ont été conservés.

Mais si la charmante naïveté du langage de l'auteur a été respectée, cependant il a été nécessaire de faire quelques coupures et d'ajouter quelques notes pour qu'il correspondit à l'état actuel de cette dévotion.

Nous recommandons vivement ce petit livre, nous espérons qu'il fera aimer le Sacré-Cœur de Jésus par quelques-uns et qu'il fortifiera l'amour de tous.

---

## LA CONVENTION DU COLLEGE DE MONTREAL.

---

Nous donnons aujourd'hui les parties les plus importantes du remarquable discours, prononcé par le R. P. Ouellette au congrès de la convention.

L'orateur dit en commençant que, dans une circonstance comme cette convention, ce qu'il y a de difficile c'est le choix d'un sujet. Cependant il lui semble qu'il y a une chose qui domine et renferme tout, c'est le souvenir de l'éducation si chrétienne que nous avons reçue dans cette maison bénie de Dieu et des hommes.

Le R. P. Ouellette ne craint point d'affirmer " que les messieurs



de Saint-Sulpice ont bien rempli leur devoir au collège de Montréal en y manifestant l'action de la religion dans l'éducation. »

Pour que tous en soient convaincus il lui suffira d'examiner 1. le but que se propose le collège de Montréal dans l'éducation de la jeunesse, 2. les moyens qu'il emploie, 3. les résultats qu'il obtient pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et le bien de la Patrie.

I.—BUT DE L'ÉDUCATION AU COLLÈGE DE MONTRÉAL.

Quel est le but de l'éducation au collège de Montréal ? Je le trouve clairement dans la 11e Epître de saint Paul à son cher disciple Timothée. *Testificor coram Deo et Jesu Christo. prædica verbum, insta opportunè, importunè..... argue, observa, in omni patientiâ et doctrinâ.* J'atteste devant Dieu et Jésus-Christ... Annoncez la parole de Dieu... à temps et à contre-temps... reprenez, suppliez, menacez, dans la patience et la doctrine. II Tim. IV 1. Voilà le but constamment poursuivi par les MM. de SS. au collège de Montréal avec tant de patience, de doctrine et d'abnégation ; c'est de faire de leurs élèves des chrétiens instruits et vertueux.

Que Dieu les appelle ensuite à devenir ecclésiastiques ou à rester laïques, le but du collège est qu'ils soient tous des apôtres de la vérité et de l'évangile, chacun selon son état de vie. Ainsi à la fin des études, notre *Alma Mater* peut dire avec l'apôtre à Timothée : *tu vero, permans in iis que didicisti* : garde les instructions que tu as reçues. Mais ce n'est pas assez de cette fidélité, si elle est oisive. Pour plaire à Dieu, après le bienfait de l'éducation, il faut devenir un Apôtre. Saint Paul le déclare formellement à son cher disciple : *Testificor coram Deo et Jesu Christo ..... prædica verbum, prêcha la parole de Dieu.*

Ainsi MM. ce serait peu d'être devenu un avocat habile, un médecin expérimenté, un magistrat intègre, un riche et honnête marchand. Une éducation chrétienne doit être utile à Jésus-Christ, à l'Eglise, aux fidèles. Elle doit servir à les protéger et à les venger contre leur ennemis et leurs injustes agressions. Il n'est pas permis d'enfouir le talent reçu avec l'éducation, ni de le détourner à des usages exclusifs que Dieu ne permet qu'après l'avoir servi dans son royaume. *Quærile primum regnum Dei et justitiam ejus.*

Avant tout, il faut donc être un apôtre de Jésus-Christ. C'est le but de l'éducation chrétienne, et c'est le but du collège de Montréal. *Testificor coram Deo et Jesu Christo ..... prædica verbum.*

Tout apostolat requiert, je le sais, sagesse et discrétion opportune. Ce n'est donc pas qu'il faille laisser sa famille ou sa patrie, pour aller par le monde, et jusque chez les nations sauvages, prêcher la parole de Dieu ; chacun doit être apôtre selon sa vocation : *Unus quisque in qua vocatione vocatus est, in eâ permanscat.* I Cor. VII, 10. Soyons apôtres dans nos familles ; soyons apôtres comme citoyens ; soyons apôtres dans nos paroisses ; soyons apôtres dans notre charge. Quel que part que nous soyons, nous avons des devoirs envers Dieu, le prochain, nous-mêmes ; les bien remplir, c'est déjà être apôtre par l'exemple. Ajoutons-y l'influence de notre parole, pour défendre la vérité et la justice, et nous mériterons une double récompense.

Saint Paul ajoute qu'il faut être apôtre : *importunè.* Il faut donc être ennemi non seulement du monde, de ses erreurs et de ses scandales, mais encore de soi-même, de sa propre paresse et de cette timidité pleine de faux prétextes, dès qu'il s'agit de se renoncer, pour se dévouer. N'écoutons pas la prudence de la chair. Elle est trop préoccupée des intérêts terrestres. Suivons plutôt les exemples et les leçons de nos maîtres au collège de Montréal, pendant les heureuses années où nous avons été l'objet de leur sage direction et de leur dévouement sans bornes. S'il m'était permis de rappeler des noms et des faits, quels doux souvenirs ! Mais laissons à d'autres le soin d'en dire davantage. Pour nous, contentons-nous de rappeler que l'action de la religion s'est exercée au collège de Montréal dans l'éducation que nous y avons reçue. Le but est donc atteint : gloire et reconnaissance à notre *Alma Mater.*

## II—MOYENS EMPLOYÉS

Mais par quels moyens ce but a-t-il été obtenu ? c'est ce que je vais essayer de vous rappeler. Ces moyens sont de deux sortes les études et la discipline. Les unes pour développer l'intelligence, l'autre pour régler les désirs souvent désordonnés du cœur.

1<sup>e</sup>. Dans son plan d'études, le collège s'applique, avec un soin spécial, à la culture de ceux que Dieu appelle au sacerdoce. Sa gloire est d'avoir ainsi préparé un grand nombre de prêtres distingués, aujourd'hui surtout ils sont repandus par tout le Canada et les États-Unis, ils y sont l'ornement de l'Église ; et parmi eux, plusieurs Prélats, Pasteurs de nombreux troupeaux, sont un objet de respect et de vénération universelle.

Mais hâtons-nous de le dire, les études au collège de Montréal sont si bien adaptées au développement de l'intelligence qu'elles ne sont pas moins utiles pour faire réussir dans les professions ce-ux que Dieu appelle dans le monde. Aussi voyons-nous que dans les carrières libérales un grand nombre d'élèves du collège de Montréal apparaissent au premier rang parmi les orateurs et les écrivains, au barreau et dans les hautes charges du gouvernement. C'est que tout est disposé dans les études, pour que chacun, s'il est fidèle à sa vocation, puisse devenir un apôtre de la vérité et du droit, et qu'il glorifie sans cesse la religion en lui faisant exercer toujours et partout sa noble influence et sa puissante action dans la société.

Ainsi que l'élève aspire ou non à l'état ecclésiastique, par les études qu'on lui fait suivre, son intelligence doit arriver à cette perfection que saint Paul exige dans Timothée quand il lui dit : *argue, obsecra, increpa in omni patientiâ et doctrinâ*. Il faut donc avoir un argument pour convaincre l'esprit en faveur de la vérité et contre l'erreur.

Il faut savoir toucher les cœurs, en leur faisant aimer le bien et haïr le mal, il faut savoir imprimer la terreur du châtement aux esprits obstinés dans l'erreur et aux cœurs endurcis dans le mal, voilà la pensée du grand Apôtre, et c'est celle des hommes sages, qui président aux destinées du collège de Montréal.

Il faut donc introduire l'intelligence du jeune homme dans les trésors de la littérature, de l'éloquence et de la philosophie. En un mot, un cours complet d'études classiques ; la connaissance des grammaires et des langues, des littératures et de la rhétorique, de la philosophie et des sciences, et enfin de la religion. Voilà l'ensemble des études du collège de Montréal, et l'ensemble des moyens pour développer l'intelligence, pour former l'homme à l'éloquence et, surtout, pour en faire un apôtre de Jésus-Christ. Rien de plus grand, de plus sublime, ne saurait être proposé à l'activité de l'esprit humain. Que d'autres s'appliquent à connaître la matière pour la dominer, et la faire la servante de leurs desirs. Il sera toujours plus noble de savoir agir sur l'esprit et le cœur de l'homme pour le rendre meilleur.

2. Notre *Alma Mater* a compris l'importance de la discipline dans l'éducation chrétienne ; ce n'est pas assez d'éclairer l'esprit par les études, il faut aussi régler la volonté, et avec elle le cœur, par la discipline, moyen si puissant pour l'action de la religion dans l'éducation.

En effet l'homme a des devoirs nécessaires envers Dieu, envers lui-même, envers les autres hommes. Dans toute société ou réunion d'hommes bien ordonnée, trois éléments sont essentiels : l'autorité, la règle, la subordination. L'observation fidèle de ces moyens s'appelle la discipline. Enfin un collège est déjà une petite république un état avec une petite autorité, une règle, la soumission des inférieurs. Cette règle est indispensable pour y obtenir l'ordre et la paix. Un seul moment d'insubordination suffirait pour tout bouleverser, tout ruiner. Heureusement la discipline exerce son influence, et la tranquillité est parfaite.

Aujourd'hui encore, si la vie de collège est pour nous l'objet des plus doux souvenirs, si nous l'appellons notre plus beau temps ; n'est-ce pas à cause de la paix que la discipline nous faisait goûter, et que nous n'avons plus ensuite rencontrée dans le monde ? Alors pendant que notre *Alma Mater* nous élevait sous la discipline de la règle l'esprit et le cœur grandissaient pour Dieu, et l'habituèrent à

porter joyeusement le joug de sa loi. L'autorité, la règle, l'obéissance, dirigeaient avec une sage et douce fermeté les actes de notre piété envers Dieu, de notre application à l'étude, de nos devoirs envers nos maîtres et nos condisciples. Rien n'était laissé à l'entraînement aveugle de nos désirs. Nos joies et nos tristesses, nos succès et nos sueurs, le travail et le repos, les jeux et les pénitences, tout était sous la direction de la discipline, et, au besoin, sous sa sanction. Toujours elle apparaissait, proclamant la règle avec autorité, et exigeant l'obéissance. Jamais vous n'avez trouvé dans le monde autant de liberté pour faire le bien, et si peu pour le mal. Jamais cette liberté dont le monde parle tant et dont il connaît si peu le bienfait, jamais elle ne vous a paru si douce, si belle, ni si puissante à produire l'ordre et la paix et de la part des supérieurs et des inférieurs ou des égaux, que lorsque vous étiez ainsi gouvernés par la discipline de notre *Alma Mater*, avec le *fortiter* et le *suaviter* de tout bon gouvernement. Gloire lui en soit à jamais rendue, et par elle, à la religion dont elle n'a été que l'instrument docile dans ses influences si fécondes pour l'innocence et la vertu pendant l'éducation.

### III—RÉSULTATS OBTENUS.

L'action bienfaisante de la religion dans l'éducation nous apparaît donc avec éclat au collège de Montréal. Nous l'avons reconnue dans le but qu'il poursuit et dans les moyens qu'il emploie. Elle ne brille pas avec moins de splendeur dans les résultats obtenus. Pour éviter une admiration vague envers notre *Alma Mater*, nous distinguerons : 1. les effets produits dans son existence extérieure ; 2. puis ceux qui se réalisent dans notre propre conscience ; 3. ceux que la Divine Providence réserve dans ses secrets rémunérateurs.

1. Si nous envisageons le développement extérieur, si nous comparons l'ancien collège avec le nouveau, le site des édifices, l'étendue et la majesté des constructions, la salubrité si différente de chaque local, puis le nombre des élèves, et, surtout, des ecclésiastiques ; l'accroissement prodigieux des Theologiens et même des Philosophes, c'est évident, notre *Alma Mater* est un objet d'admiration qu'aucune institution ne peut surpasser dans toute l'Amérique du Nord. Mais en même temps n'est-ce pas une preuve manifeste de la bienfaisante action de la religion dans la grande œuvre de l'Éducation ?

Qui donc me dira le nombre d'ecclésiastiques, de prêtres, de religieux, de pasteurs et enfin de Prélat's qui se font gloire d'avoir été élevés dans ce collège et séminaire par la pieuse compagnie de Saint-Sulpice, cette illustre compagnie à qui la France doit la meilleur part de son clergé et surtout de son Episcopat et qui bientôt, nous en avons un présage certain, méritera la même reconnaissance de l'Amérique Septentrionale, que dis-je même de Rome, centre de la catholicité. Gloire donc et mille fois louange soit rendu à notre *Alma Mater*.

Ce n'est pas assez : En France, la pieuse compagnie de Saint-Sulpice ne s'occupe qu'indirectement de l'éducation des laïques ; mais ici, à Montréal, à Villemarie, si la Providence lui a conservé la bénédiction des biens temporels, n'était-ce pour une grande partie, afin de lui faciliter l'œuvre de l'éducation à tous les degrés et dans toutes les classes, depuis l'école primaire jusqu'au grand collège et Séminaire de Montréal ? C'est en effet la pieuse compagnie de Saint-Sulpice qui a doté Montréal des FF. des écoles chrétiennes et qui les entretient à ses frais.

C'est encore la pieuse compagnie des SS. qui a donné plus d'une fois son encouragement, même pécuniaire au collège Sainte-Marie, c'est qu'à ses yeux l'œuvre des deux collèges peut être semblable mais non rivale.

Mais surtout la pieuse compagnie de Saint-Sulpice voulait que Montréal fut vraiment Ville-Marie et que, par toute son étendue, on vit dominer l'action bienfaisante de la religion dans l'éducation.

C'était d'avance poser une digue infranchissable à cet esprit laïque sans cœur et sans Dieu, à cet esprit laïque sans religion, destructeur de la religion. Gloire donc et mille fois honneur à la pieuse compagnie de SS. pour son amour de l'éducation, mais surtout gloire et mille fois honneur à notre *Alma Mater*.

2 Ce succès extérieur et temporel est déjà une récompense pour notre *Alma Mater* ; mais elle en attend une plus précieuse dans notre conscience. Chacun

doit ici se demander s'il a été fidèle à son éducation, et s'il en a réalisé les espérances selon le but proposé et les moyens mis en pratique. Pour répondre à cette question, étudions de nouveau le texte de saint Paul à son cher Timothée. Ecoutez comment il stigmatise les procédés iniques de la mauvaise science et quelle méthode il prescrit pour en prévenir les effets ou pour les combattre.

Il dit donc qu'il viendra un temps où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine ; qu'une curiosité malsaine les entourera de docteurs iniques, qu'ils fermeront les oreilles à la vérité, et que, pour comble de malice, ils se laisseront entraîner à des impiétés fabuleuses. Voilà où conduit la mauvaise éducation, on le comprend. Mais quand on a reçu son éducation au collège de Montréal, de telles aberrations sont-elles possibles ? Hélas ! les esprits et les cœurs bien élevés ne persévèrent pas tous ; il y a des libertins, des ingrats, des apostats. L'apôtre vient de nous expliquer cette énormité du mal. Avant lui, le prophète des Psaumes avait déjà vu l'impie disant dans son cœur : il n'y a pas de Dieu : *dixit impius in corde suo, non est Deus*. Et aussitôt après l'impie se livrait à toutes sortes de corruptions et d'abominations. Voilà donc la cause de l'impiété et de bien d'autres vices, même après une bonne éducation. On ne veut pas croire à un Dieu vengeur du mal ; c'est afin de se livrer impunément et sans inquiétude à ses mauvais penchants. Reconnaissez la nécessité d'une discipline bienfaisante et religieuse dans l'éducation pour vous habituer, dès le jeune âge, à porter le joug de la crainte de Dieu. Prions pour ceux de nos condisciples que l'impiété aurait égarée, afin qu'imitant l'enfant prodigue et se rappelant les joies goûtées auprès de leur *Alma Mater*, ils se repentent et viennent le dire avec confiance à la miséricorde que Dieu a établie pour les pécheurs pénitents.

.....

3. Après tous ses travaux et la formation de ses disciples, saint Paul songeait à la mort, et surtout à la récompense méritée, résultat final d'une vie employée pour Dieu. Il dit donc à son cher disciple Timothée dans un langage confidentiel et des plus touchants ; pour moi, je suis une victime prête au sacrifice, et le temps de ma délivrance approche. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé ma foi : il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice que le Seigneur me donnera au jour de ses jugements équitables, non seulement à moi-même, mais à tous ceux qui aiment son avènement.

En entendant ces paroles de l'apôtre, retentir au milieu de vous, MM. la pensée ne vous est-elle pas venue, d'une application toute naturelle à celui qui a présidé à notre éducation à tous, à celui qui a été comme l'âme de notre *Alma Mater*, et de sa prospérité ; Pour moi, en voyant ce bon vieillard, je me sens pressé de dire : vraiment Paul est avec nous, il est assis au milieu de nous, je contemple ses cheveux blancs et je reconnais la figure vénérable de mon Père. Qui il est mon père, il m'a élevé, il a fait mon éducation par les études et par la discipline, je suis prêtre, religieux, missionnaire c'est par lui que Dieu a préparé ma vocation.

J'étais bien loin, au milieu des Sauvages, quand j'eus la nouvelle de cette convention, et j'ai dit : J'irai voir mon père. Messieurs, on m'a imposé un grand deuil pour mes épaulés, celui de ce discours, aidez-moi à le terminer.

Il est écrit : *corona senium, filii eorum*. Formons tous une couronne glorieuse à notre père par les bons résultats de notre éducation. Ce sera aussi une couronne de reconnaissance. Oui, Saint Vieillard, nous vous rendons témoignage, en présence de Dieu et de Jésus-Christ, que vous pouvez dire avec confiance, comme un autre Paul : j'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé ma foi, il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de justice que le Seigneur me réserve pour son grand jour, car il est un juste juge, et il l'accordera comme à moi, à tous ceux qui aiment son avènement.

Qu'il en soit ainsi pour tous les élèves de notre *Alma Mater*, ce sera le résultat final de l'action bienfaisante de la religion dans l'éducation au collège de Montréal.

À l'occasion de la convention, M. le directeur a reçu la touchante lettre qui suit ;

“ Hôtel-Dieu de Montréal.

“ Aux bien vénérés supérieur, directeur, professeurs et anciens élèves du collège de Montréal.

“ Etant sur mon lit de mort, qu'il me soit permis de vous offrir à tous mes hommages, mes saluts et mes amitiés. C'est avec le plus grand bonheur que j'ai appris le grand Conventum du Collège de Montréal ; belle et heureuse occasion pour se presser la main et renouer les nœuds d'une ancienne amitié. Mais je n'oserai pas là pour jouir de cette belle fête de famille, car à ce temps je ne serai peut-être plus de ce monde.

“ On me dit qu'il y aura aussi un jour pour vous rappeler les condisciples défunts et prier pour eux ; ainsi, n'oubliez pas celui qui vous fait écrire ces quelques lignes ; et moi, de mon côté, si je puis quelque chose auprès de Dieu comme je l'espère, je ne vous oublierai pas.

“ Avant de terminer, permettez-moi de vous faire, à l'avance, mes saluts et mes adieux à tous. Adieu, bon et révérend M. Nercam, vous qui avez été mon directeur ; adieu, révérend M. Lefebvre et M. Taillefer, vous qui avez été mes professeurs ; adieu à tous mes compagnons de classe et de collège ; que Dieu benisse le Collège de Montréal ainsi que tous les élèves du passé, les élèves du présent et les élèves de l'avenir.

“ Adieu .. adieu...

“ Hôtel-Dieu de Montréal,

22 août 1885.

“ (Signé par moi-même)

“ CHARLES DUPRAT.”

M. Duprat est mort le 6 septembre et a été inhumé le 8, la veille de la réunion des anciens élèves du collège de Montréal.

Les vers suivants ont été composés par M. le notaire E. Prudhomme pour fêter la Convention. Bien qu'ils n'aient pas été lus au Congrès, nos lecteurs nous sauront gré de les publier :

### ALMA MATER.

Sur un des plis de la montagne  
S'élève un édifice altier,  
Coquet comme un castel d'Espagne  
Et grand comme un village entier.  
Le feuillage touffu des ormes  
Cache l'un de ses flancs énormes ;  
Deux vieilles tours ornent son front.  
Du haut de l'abrupte clairière  
On voit un long rempart de pierre  
L'entourer comme un ceinturon.

La croix, mystérieux emblème  
Qui partout nous rappelle Dieu,  
Couronne comme un diadème

Ses murailles de granit bleu.  
Mais quel audacieux génie  
Allia l'art à l'harmonie  
Pour construire ce monument ?  
C'est là l'œuvre d'un Séminaire  
Que tout le monde aime et vénère ;  
Et c'est l'œuvre du dévouement.

C'est là que mes fraîches années  
S'écoulèrent avec amour ;  
C'est là que de mes destinées  
Le fil se tramait chaque jour.  
Je croyais alors que l'étude  
Était souvent travail bien rude ;  
A cet âge on se leurre ainsi.  
Mais comme l'aube chasse l'ombre  
Les jeux et les babils sans nombre,  
Chassaient le trouble et le souci.

Combien j'en ai connu d'espîgles,  
Vifs et gais comme des pinsons,  
Sans vergogne enfreignant les règles  
Et sourds au plus sages leçons.  
C'est une lamentable histoire :  
Tel, aux abords du réfectoire,  
Narguait l'ire du cuisinier ;  
Tel autre, dans les temps de brume,  
S'appropriait plus d'un légume,  
Au grand effroi du jardinier.

Faire l'école buissonnière  
Était le truc du plus adroit.  
Et puis, en pareille matière,  
L'arbitraire prime le droit.  
Je ne veux point de là conclure  
Qu'à tous ces héros d'aventure  
Il faut des lauriers et des prix.  
Certes, ils sont dignes de blâme ;  
Et pourtant au fond de leur âme  
Les remords ne sont plus écrits.

Sur l'arène des jeux de paume  
Tous luttaient de ruse et d'entrain,  
Plus fiers qu'un roi dans son royaume  
Et plus alertes que le daim.  
La balle au fort de la mêlée  
Allait et venait affolée,  
Fuyant sans trêve ni repos.

Francs rires, courses effrenées,  
Chansons au hasard alternées,  
Se mélaient aux joyeux propos.

Mais bientôt dans les vastes salles  
La cloche égrenait ses chansons,  
Adieu les rires et les balles  
Et les jeux de toutes façons.  
Appuyés sur les lourds pupitres  
Nous torturions de maints chapitres  
Le sens obscur et ténébreux.  
Sous nos doigts les plumes rebelles  
Traçaient d'oiseuses ribambelles  
De mots vides ou vaporeux.

Les versions et les longs thèmes  
S'élaboraient dans nos esprits,  
Et nous lancions des anathèmes  
Aux nombreux auteurs incompris.  
O destin des choses humaines !  
Nos bras condoyaient Démosthènes,  
Lycurgue et le sage Solon ;  
Nos coudes s'appuyaient sans gêne  
Sur l'excentrique Diogène  
Ainsi que sur Phèdre et Platon.

Nos mains faisaient trembler Neptune,  
Le souverain des flots amers,  
Plutus, le Dieu de la fortune,  
Et Pluton le roi des enfers.  
D'un souffle nous poussions Borée  
Sur Amphitrite ou Briarée,  
Sur Jupiter ou sur Vénus ;  
Et d'un vigoureux coup d'épaule  
Nous ébranlons du centre au pôle,  
L'empire étoilé d'Uranus.

Nous mêlions comme un jeu de cartes  
Les Grecs avec les Philistins,  
Les Assyriens avec les Parthes,  
Les Juifs avec les Byzantins.  
Nous renversions comme un seul homme  
Les puissants empereurs de Rome,  
Les pro-consuls et le Sénat.  
Nous mettions volontiers Cerbère  
Aux trousses du tyran Tybère  
Et du fourbè Catilina.

Mais sitôt que pendant l'étude  
Le sommeil semait ses pavots,  
Et sitôt que la lassitude  
Venant alourdir nos cerveaux,  
Les peuplait de vagues fantômes,  
De suite dans les graves tomes  
Et les vieux livres rapiécés,  
Dormaient, pleins d'une paix profonde,  
Les dieux et les maîtres du monde  
Que nous avions bouleversés.

Ces temps sont loin. Pourtant il semble,  
O mes condisciples d'alors,  
Que nos ombres errent ensemble  
A travers les longs corridors :  
Qu'hier nos rangs, mouvante chaîne,  
Passaient sur les paliers de chêne,  
Ainsi qu'un bataillon qui fuit.  
Qu'hier encore, au feu des lampes,  
Nous contournions les mêmes rampes,  
Deux par deux quand venait la nuit.

Ces temps sont loin. Dans l'oubli sombre  
S'en vont pêle mêle entassés  
Nos jours qui passent comme l'ombre  
Et nos bonheurs vite effacés.  
Mais comment oublier nos maîtres,  
Savants précepteurs et saints prêtres,  
Cœurs d'apôtres, mâles esprits ?  
Leurs noms ornent plus d'un grimoire ;  
Et nous conservons leur mémoire  
Comme un joyau du plus grand prix.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

---

## LA LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE ET L'EPISCOPAT

Les adhésions de l'Episcopat catholique du monde entier à l'admirable lettre de Sa Sainteté à S. Em. le cardinal Guibert continuent à affluer au Vatican. Le mouvement devient de plus en plus général ; il montre combien l'autorité du Pape est universellement reconnue et combien est complète l'union de l'Episcopat et par suite des fidèles avec le Souverain Pontife.

Nous signalerons d'abord aujourd'hui l'adresse d'adhésion envoyée à Sa Sainteté par Mgr Sauveur, archevêque de Gènes et par ses suffragants, les évêques de Vortona, Vintimille, Alberega, Savona, Robbio, Brugnato et Sarona.



L'adresse commence par constater que la lettre du Saint-Père res-  
"tera comme un monument impérissable de très haute sagesse et de  
cette prudence" dont Dieu dans les moments difficiles daigne  
douer "les regisseurs de l'Eglise catholique

"C'est à eux, en effet, qu'il appartient de guider tout le troupeau  
fidèle, les pasteurs et les brebis, dans la voie droite du salut et de  
les préserver des périls qui, par un zèle inconsidéré ou par un at-  
tachement tenace aux opinions et aux jugements personnels ou  
par d'autres considérations humaines, peuvent surgir au sein  
même de l'Eglise pour en troubler la paix et pour compromettre  
cette parfaite harmonie d'action qui doit régner parmi les divers  
membres du corps mystique de Jésus-Christ."

Après avoir rappelé que l'Eglise a reçu son organisation de son  
divin fondateur, ce qui, avec la grâce divine, est "la base de sa so-  
lidité inébranlable et de sa force triomphante dans tous les combats,  
les vénérés Prélats ajoutent :

"Aussi est-ce à bon droit, Très Saint-Père, que, dans l'admirable  
lettre précitée, Votre sollicitude apostolique se montre toute con-  
sacrée à défendre et raffermir dans l'Eglise cette organisation en  
vertu de laquelle les fidèles, quels qu'ils soient, et notamment ceux  
qui dans la lutte contre les phalanges ennemies combattent au  
premier rang, comme le font les écrivains des journaux catholiques,  
doivent être soumis et obéir, sans exception, à la voix de leurs Pas-  
teurs, et ceux-là et ceux-ci à la voix et à la direction du Pasteur  
universel, lequel, en sa qualité de chef suprême de l'armée catho-  
lique, doit en diriger tous les mouvements, du haut du poste très-  
élevé d'où il est possible de découvrir toutes les manœuvres de la  
stratégie ennemie."

En finissant, l'adresse déclare que le clergé et les fidèles applau-  
dissent et adhèrent pleinement comme leurs Evêques à la lettre de  
Sa Sainteté.

Le Saint-Père a eu le cœur consolé par cette importante adhésion  
et il a fait répondre par son cardinal secrétaire d'état la lettre  
suivante :

*"Illustrissime et Révérentissime seigneur,*

"Tous les actes qui servent à attester la parfaite union des Evê-  
ques avec le Pasteur suprême de l'Eglise procurent au Saint-Père  
une bien vive satisfaction et suscitent dans son cœur un sentiment  
de profonde reconnaissance.

"Aussi Sa Sainteté est-elle reconnaissante pour cette satisfaction  
à V.S. Ill.me et R.me, qui lui a fait parvenir une adresse collective  
de tous les évêques de cette province ecclésiastique, en actions de  
grâces pour la lettre au cardinal Guibert et en témoignage de plei-  
ne adhésion aux doctrines et aux enseignements qu'elle contient,

"En manifestant ces sentiments du Saint-Père, j'accomplis un  
ordre souverain, de même qu'en vous transmettant la bénédiction  
spéciale que Sa Sainteté accorde de tout cœur à V. S. R.me et à

tous les signataires de l'acte susdit. Animé moi-même des sentiments de l'estime la plus distinguée, j'ai l'honneur d'être, de V. S. Ill.me et R.me

“ le serviteur vrai,  
“ signé : L. CARD. JACOBINI. ”

“ Rome, 20 juillet 1885. ”

L'épiscopat de l'Emille a adhéré aussi à la Lettre pontificale par une adresse au Saint-Père, datée du 20 août et portant la signature de S. G. Mgr Joseph Guideili, archevêque de Modène, et de ses sept évêques suffragants.

En voici quelques passages :

“ Il n'est que trop vrai, Très-Saint-Père, que les faux principes répandus par les ennemis de Dieu et de l'Eglise ont vicié l'atmosphère morale des temps où nous vivons. L'orgueil augmente partout comme un flot menaçant. Aussi, pendant que la sujétion d'esprit et de volonté envers les légitimes Pasteurs diminue, on voit se progager la mauvaise habitude de critiquer leurs ordres et de se soustraire, au moins en partie, à leur autorité. En même temps la charité s'affaiblit, parce que Jésus-Christ n'est plus connu et aimé. Partout à la mansuétude, à la douceur enseignée par le divin Maître et qui faisait des premiers chrétiens une seule âme, se substitue insensiblement l'esprit de rébellion, le désaccord la séparation des frères.

“ Bénie soit donc Votre parole souveraine, Très-Saint-Père ! Nous Vous en rendons les plus vives actions de grâces. ”

Le 10 août dernier le vénérable archevêque de Chartres adressait lui aussi au Saint-Père une lettre, attestant son respect et son entière soumission aux avis et aux enseignements contenus dans la Lettre du Souverain Pontife.

“ Votre lettre, ajoute Sa Grandeur, demeurera comme un document que nous nous plairons à étudier et à consulter.

“ Tout ce que vous enseignez comme chef de l'Eglise, nous le croyons ; tout ce que vous commandez, nous l'observons ; par votre lettre, les esprits incertains ou peu éclairés seront fixés et la foi de tous sera affermie. La persécution qui sévit contre l'Eglise, tantôt ouvertement, tantôt d'une manière secrète, habilement calculée, rencontrera la pierre ferme, le roc inébranlable au pied duquel elle sera forcée de s'arrêter ; elle pourra faire souffrir, elle pourra dépouiller et réduire peu à peu à l'indigence ; dans le passé elle a fait des millions de martyrs ; mais nous avons pour nous la parole de Jésus-Christ. “ Ne craignez pas, petit troupeau, car j'ai vaincu le monde. Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. ”

De leur côté, les Evêques prussiens ont envoyé une lettre collective affirmant leur entière et formelle adhésion à la Lettre au cardinal Guibert. Cette manifestation commune de leurs Evêques a causé une grande joie aux catholiques prussiens et fait une heureuse impression dans tout le pays.

---

---

# LE VIEUX MUSICIEN

PAR

MARTHE LACHÈSE.

---

(suite.)

Les exilés se sentirent jetés dans un nouveau courant. La tristesse et l'oubli n'allaient donc plus être leur seul partage.....

.....  
Cette pensée adoucit un peu l'impression navrante qui les saisit lorsque la nouvelle année sonna. Quels baisers, quelles larmes accompagnèrent les vœux qu'ils échangèrent tous les trois près du foyer de leur pauvre demeure !

Marguerite reçut une lettre de Stanislas Jacob. Depuis un mois le vieux maître n'avait pas donné de ses nouvelles. Cette fois, la lettre se composait de huit lignes, écrites avec une peine visible.

—Que Dieu vous protège, vous et vos chers parents, pendant l'année nouvelle ! Ne m'écrivez plus à ma vieille maison. Je l'ai quittée ! Je suis pensionnaire chez M. Y... rue de la Clef. J'espérais être mieux que chez moi ! Je pense à vous sans cesse. Adieu, adieu.

Il avait signé ; puis, au dessous de son nom, comme si, une dernière fois, son cœur se retournait vers Marguerite, il avait ajouté : —Priez toujours pour moi. Adieu encore, mon ange !”

En lisant cette lettre, une vive inquiétude s'empara de mademoiselle Suber. Un changement si complet dans les habitudes du vieux musicien lui semblait fatal. Et puis ce mot : “ J'espérais ! ” que de déceptions ne laissait-il pas comprendre ! Et, surtout, cette parole ; “ Mon ange ! ” tombant des lèvres de Stanislas Jacob, le plus respectueux des amis, de Jacob qui serait demeuré muet toute sa vie plutôt que d'adresser à Marguerite un mot trop familier, cette parole émue, tendre, paraissait emprunter quelque chose des libertés, des effusions que l'on accorde aux heures suprêmes...

La jeune fille dont les vœux étaient déjà partis, envoyés dans la maison abandonnée, se hâta d'écrire de nouveau à son vieil ami. Elle le supplia de ne rien lui cacher, rien ! Ah ! si Miss Jané, s'était encore trouvée à Paris ! à la prière de Marguerite, elle aurait su par elle-même ce que signifiaient toutes ces réticences, tous ces adieux... Mais l'Anglaise, à la suite de ses nouveaux élèves, passa l'hiver à San Remo. Parmi les brillantes amies des jours passés, Marguerite ne connaissait personne d'assez intime, d'assez dévoué pour se mettre à la recherche du musicien. Elle dut se résigner à attendre.

Cependant, les portes des manoirs voisins de Plou-Braô s'ouvraient une à une devant les exilés. Peu de temps après avoir été reçus chez madame de Mahaut, ils furent priés de passer la soirée dans un château distant de deux lieues environ.

Malgré leur désir de répondre à cette invitation, ils devaient se résigner à un refus. La location d'une voiture était, à Plou-Braô, chose, non seulement fort coûteuse, mais presque toujours impossible.

La lettre d'invitation, arrivée depuis quelques heures, restait ouverte sur la table du salon champêtre et la baronne se disposait à y répondre, lorsque la comtesse se fit annoncer.

Naturellement, il fut question de la fête prochaine et madame Suber dut avouer que son intention n'était pas d'y prendre part.

— Ah ! Madame ! s'écria madame de Mahaut, que je suis peinée de cette décision ! Est-elle donc irrévocable ! madame de B... désire tant vous recevoir ! Et, faut-il le dire ? j'ai été si imprudente ! Sans croire faire une indiscrétion, je lui ai presque donné un véritable espoir ! Je compte me rendre moi-même à cette réunion. Je pensais vous offrir trois places dans ma calèche. Il me faudra m'excuser près de madame de B... de l'avoir induite en erreur...

Puis, comme si elle ne venait pas de lever l'obstacle, elle vanta la chatelaine voisine, fit valoir ses relations et pressa si délicatement M. et Madame Suber de se rendre au désir exprimé que ceux-ci n'eurent plus qu'à remercier et accepter...

Ce fut le second anneau d'une longue chaîne. Les exilés purent vérifier la parole de madame de Mahaut :

— L'hiver, dans notre zone, n'est pas triste et silencieux comme on pourrait le supposer.

Le patronage de la comtesse avait suffi pour assurer la noblesse de Plou-Braô que ces trois étrangers étaient en mesure d'être mêlés à ses fêtes. Dès qu'ils furent mieux connus, leur esprit et leur charme les firent rechercher avec un empressement jaloux.

— Ils ont le don de la séduction, disait on à dix lieues à la ronde. Était-ce pour jouir de l'heureux effet de son initiative que madame de Mahaut se trouvait toujours prête à répondre elle-même aux invitations que recevaient ses protégés ? La grande calèche aux armoiries des Kercouët roulait désormais plus souvent que le coupé à deux places.

Qui aurait pu croire qu'une vie à demi dissipée eût tant d'attraits pour cette femme âgée, souffrante, visiblement détachée de toutes les choses de ce monde, et qui portait la trace de ses deuils autant sur son visage que sur ses vêtements !

— O enchantresse ! dit un jour une douairière à madame Suber, êtes-vous donc venue à Plou-Braô pour nous rendre notre vieille amie ? Tous ces autres hivers, elle vivait dans son castel comme dans un ermitage. Mais, depuis que vous l'accompagnez, elle a perdu le courage de résister à nos vœux,

# DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46

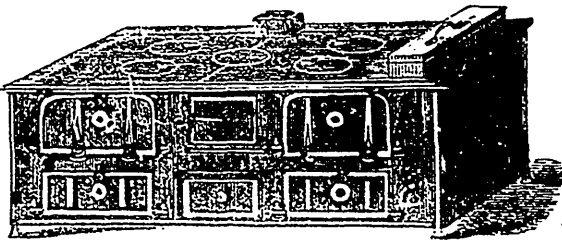
## PRIONS POUR NOS MORTS :

Catherine Thibault.—Arthur Laroche.—Hilaire Lemieux.—Honoré Davis.—Joseph Bélanger.—Mario Ste Marie.—Marie Gagné.—Narcisse Coupal.—James Delauray.—Elizabeth Gavins.—Emélie Rabin.—Ann Scullion.—Marie Ouellet.—François Dalpé.—Guillaume Rolland.—Esther Burns.—Philomène Gauthier.—Marie Lagouesse.—F. X. Turgeon.—Marguerite Desnoyers.—Isaac Hébert.—Abraham Dapson.—Victoria Bouthillier.—Elie Boire.—Louis Paquette.—Joséphine Guérard.—François Blanchet.—Marie Langlois.—Michel Roy.—Guillaume Bouchor.—Régis Benoit.—Lucien Depatie.—Marie Contant.—Napoléon Desaulniers.—Louise Grenier.—Napoléon Lefebvre.—Napoléon Larabois.—Héloïse Tanguay.—Aubirène Lévesque.—Wilfrid Damour.—Narcisse St Jean.—Belzémire Marel.—Ludivine Leclerc.—Rose Lafortune.—Mario Germain.—Anna Goulet.—Oliva Robert.—Emma Lévesque.—Joseph Lapointe.—Exilda Tatreille.—Julie Phaneuf.—Ernestine Cyr.—Adolphe Carpentier.—Albert Girard.—Dieudonné Perrin.—Joseph Bonin.—Roch Ferrault.—Achille Leclerc.—Analda Gourd.—Romuald Garand.—Philomène Chaput.—Emma J'emay.—Dolphis Beauvais.

## DE PROFUNDIS.

### POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES  
MEILLEURS  
SUR LE  
MARCHÉ  
Adoptés



et approu-  
vé par un  
grand  
nombre de  
Pension-  
nats, de  
Convents,  
d'Hospit-  
ces et  
d'Hôtels.

### F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264.

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

#### OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

## GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

DUPUIS, BRIEN, COUtlÉE & CIE.

AUX DEUX BOULES D'OR

SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

HAUTES NOUVEAUTES

Ancienne Maison PILON & CIE

647 et 649, Rue ST-CATHERINE, Montréal.



**ATELIER**  
 DES  
 VITRAUX ESTRIÉS  
 de Montréal  
**CASTLE & FILS**  
 40 rue Bleury

VERRES DE TOUTES SORTES  
 pour  
**CHASSIS D'ÉGLISE.**

**Plombés,  
 Coloriés**

**ORNEMENTATION**

**Emblèmes  
 Religieux**

FIGURES ET SUJETS PEINTS  
 AVEC UN ART EXTREME.

Des. ins. prix et quan-  
 tités fournis gratis.

En écrivant, veuillez  
 mentionner

La Semaine Religieuse.

**LAVOIE & BEAULIEU**

**ATELIER DE**

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

*Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.*

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Décorations d'Églises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux Etc. avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

**PLANS** pour décoration intérieure d'Église, Chapelle, Autel, Chaire Etc. Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Église et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main les modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut vite exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des États-Unis en s'adressant à :

**O.M. LAVOIE - D.A. BEAULIEU**  
**231 NOTRE-DAME CENTRE 231**  
**MONTREAL.**

**WILLIAM BRITTON**

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

**OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES**

**COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'ÉDUCATION**

**EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE**

**No 15 Rue CLAUDE, No 15**

**MONTREAL.**

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Églises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc. Service prompt

**HURTEAU & FRERE,**

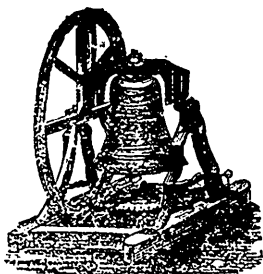
**92 Rue SANGUINET. MONTREAL.**

**RECOMPENSE !** DE **\$10 a \$50,**

à toute personne qui nous informera de quelque vacance d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

**AGENCE DES ÉCOLES, CHICAGO,**  
**185 South Clarke St.**

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.



# CLOCHES D'ÉGLISES

THE JONES BELL FONDROY GO.  
TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK

LONDRES—ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

## H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS Montréal.

AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,

FABRICANTS DE SOMMIERS EN FER.

ÉTABLI EN 1859

### HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent  
MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec  
soin. Première qualité de drogues et matières  
chimiques.

# 25 Cts

Employez les

## Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, consti-  
pation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LORGE & CIE  
CHAPELIERS PARISIENS

21 rue St-Laurent  
MONTREAL.

### ART RELIGIEUX

SCULPTURE—DOUBE—PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises e  
de chapelles. Autels, Chemins de Croix,  
chaires, vestiaires, fonts baptismaux,  
etc., etc., etc.

## LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

### RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne.

# ETOFFES NOIRES

Département du Clergé et des Communautés.

CACHEMIRE, PARAMATTAS, BARATTEAS ETC.

ETOFFES spéciales à tentures d'églises, dans tous les prix.

Toutes les ventes que nous faisons cet hiver, au clergé et aux communautés reli-  
gieuses seront datées à 6 mois du 1er mai 1885.

Remises libérales sur paiements anticipés.

## DUPUIS FRERES

Coin des rues STE-CATHERINE & ST-ANDRE

# FONDERIE CANADIENNE

## CLOCHES

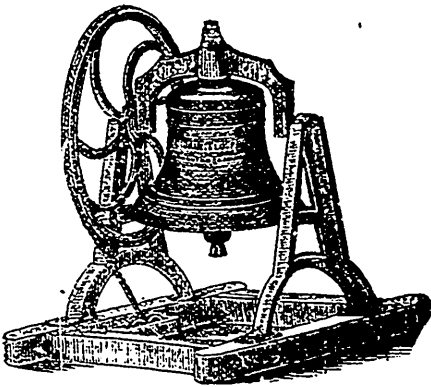
POUR EGLISES, COLLEGES ET  
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur d s  
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les  
meilleurs systèmes.



**E. CHANTELOUP**, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

---

## RAZOIRS SUISSES DIT A SONNETTE

de quatre ou six lames pouvant durer dix ans sans être repassés, avec lesquels *se raser est chose facile*; doucines en cuir de Russie, savon nettes en poil de chameau, etc., au magasin de nouveautés en fer. onnerics.

**L. J. A. SURVEYER**,

1588 RUE NOTRE-DAME.



## UNE SPECIALITE

MESSIEURS LES ÉCONOMÉS

feront bien de visiter les

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

**J. B. RICHER**

Pour leurs Provisions d'Automne  
Marché Centre

468½ RUE LAGAUCHETIÈRE

Succursale au MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE  
MONTREAL.